

**SLF PARTICIPATIONS SA**  
**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE SOCIAL 2006**

## 1. INTRODUCTION

Conformément à l'article 553 du Code des Sociétés, le Président et les Membres du Conseil d'administration de la SLF PARTICIPATIONS ont l'honneur de vous présenter le rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice social 2006.

La répartition du capital au 31 décembre 2006 est la suivante:

<b>ACTIONNAIRE</b>	<b>PARTS</b>
SLF	102.793
ETHIAS DROIT COMMUN	26.972
ETHIAS VIE	25.170
ETHIAS INCENDIE	8.361
DEXIA BANQUE	42.289
<b>TOTAL</b>	<b>205.585</b>

Les associés de la SLF PARTICIPATIONS se sont en outre réunis en assemblée générale ordinaire le 30 juin 2006. Les points traditionnels ont été abordés, notamment l'examen, l'approbation des comptes et le rapport de gestion.

## 2. REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de la SLF PARTICIPATIONS s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice 2006. Il a abordé notamment les sujets suivants :

### **a. Spa - Francorchamps**

En mai 2006, le Gouverneman wallon a chargé la SOGEPa de convertir le prêt octroyé à la Société de Promotion du Circuit de Spa-Francorchamps en capital. Les conséquences pour SLF PARTICIPATIONS ont été les suivantes :

- les administrateurs désignés par SLF PARTICIPATIONS ont démissionné après avoir obtenu décharges lors de l'arrêt des comptes ;
- SLF PARTICIPATIONS a pris acte de la modification du partenariat ; elle n'est plus majoritaire ;
- La valeur de la participation de SLF PARTICIPATIONS reste identique.

### **b. SWDE**

L'avenant du 24 mars 1998 au protocole d'accord financier intervenu entre la SWDE et la SLF (devenue entre-temps SLF PARTICIPATIONS) prévoit la possibilité de procéder à un rachat partiel de part.

Courant 2006, la SWDE a informé SLF PARTICIPATIONS du remboursement de 21 parts pour un montant total de 520.576,40 portant désormais notre participation à 2.478.935 euros.

### **c. BEP Expansion**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, SLF PARTICIPATIONS détenait au sein du Bureau Economique de la Province de Namur une participation d'un montant de 5.057.028,93 EUR, soit 204 parts d'une valeur de 24.789,35 EUR.

Sur la base du protocole d'accord financier du 7 novembre 1996, le BEP a racheté 5 parts en décembre 2006. Notre participation s'élève donc à 4.933.081,17 EUR (199 parts) au 31 décembre 2006.

### **d. Fusion entre la SWDE et IDEMLS**

A la suite de la fusion durant l'exercice 2006 entre la SWDE et IDEMLS, les droits et obligations de IDEMLS sont repris par la SWDE. Ainsi, notre participation au sein de IDEMLS pour un montant de 5.493.342,92 euros est désormais détenues au sein de la SWDE.

## **3. PERSPECTIVES FINANCIERES**

En ce qui concerne le résultat de l'exercice 2006, la société dégage un bénéfice après impôts de 3.414.652,16 euros, qui devrait nous permettre de vous proposer un dividende brut de 5%.

L'affectation du résultat est la suivante:

Bénéfice de l'exercice:	3.414.652,16 €
Bénéfice reporté 2005:	742.478,38 €
Bénéfice à affecter:	4.157.130,54 €
Dotation à la réserve légale :	172.645,29 €
Rémunération du capital:	3.083.775,00 €
Bénéfice à reporter:	900.710,25 €

## **4. LES RISQUES FINANCIERS**

De par la nature de l'activité, soit la prise de participation, la SLF PARTICIPATIONS est soumise au risque général de défaillance de ses associés. Parmi nos différentes interventions, une attention particulière est accordée durant le prochain exercice à l'ensemble de nos engagements.